

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 SEPTEMBRE 2011

Présents : Mr Jacques CHOLLET, Mr Alain THEBAULT, Mr Michel GODELU, Mme Jacqueline ROUAULT, Mr André PACYNA, Mme Géraldine CUSTODIO, Mr Serge BUFFET, Mme Flora GAUTHIER- LAURENT, Mme Pascale SARRET, Mr Jean-Pierre BONAMY, Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN.

Absents excusés : Mme Catherine PASQUET, Mme Stéphanie NEDEAU, Mme Dominique LAVEAU.

Secrétaire de séance : Mr Michel GODELU.

Pouvoir de Mme Catherine PASQUET à Mr Jacques CHOLLET.

Pouvoir de Mme Stéphanie NEDEAU à Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN.

A l'unanimité le conseil municipal approuve le Procès Verbal du conseil municipal du 24 juin 2011.

FINANCES :

- Etat des finances

Mr le Maire donne l'état des finances du budget communal au 8 septembre 2011.

- budget de fonctionnement : + 138 502 €

- budget d'investissement : + 1 663 €

- global : + 140 165 €

- Changement de fournisseur des logiciels Mairie

Mr Michel GODELU présente une proposition de changement de fournisseur pour la gamme de logiciels utilisés en Mairie (Comptabilité, Paie, Etat Civil, Facturation cantine et garderie, etc....).

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Mr le Maire est chargé d'informer la société Magnus du non renouvellement du contrat de maintenance avec date d'effet au 1^{er} janvier 2012.

- Décision modificative

Sur demande du percepteur, Mr le Maire propose au conseil municipal d'autoriser le transfert d'une somme de 0,10 € du compte 623 au compte 6811.

La demande est acceptée à l'unanimité.

- Taxe d'Aménagement

La Taxe Locale d'équipement (TLE) va être remplacée au 1^{er} février 2012 par la Taxe d'Aménagement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer un taux de 4% à cette nouvelle taxe, taux identique à celui appliqué jusqu'ici à la TLE.

BATIMENTS COMMUNAUX :

Mr le Maire fait un point sur les travaux bâtiments réalisées ou en cours :

- remplacement des volets de la mairie : réalisé
- rallongement du préau de l'école du haut : réalisé
- construction d'une buanderie pour la cantine : réalisé
- faux-plafond salle du conseil municipal : début des travaux le 22 septembre
- changement du papier peint de la salle du conseil : sera réalisé après le faux-plafond
- groupe électrogène de secours pour la MAB : à réaliser
- installation de 2 nouveaux bancs à l'abri jeunes : à réaliser
- extension du secrétariat : demande de pré-étude à faire auprès du CAUE

Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN demande où en est le projet de chaudière à bois. Mr le Maire signale que c'est un reste à réaliser de 2010 et il transmettra la question à Mme PASQUET, absente à cette réunion et rapporteur de la commission bâtiment.

Les membres de la commission bâtiments regrettent qu'il n'y ait pas plus de réunions de la commission bâtiment.

ASSOCIATIONS ET COMMUNICATION :

- Association Sportive Scolaire d'Allogny

Mr Michel GODELU fait un point sur le fonctionnement de l'Association Sportive Scolaire d'Allogny qui ne sert en fait qu'à payer les licences USEP des enfants de la Grande Section de Maternelle au CM2, soit environ 70 enfants pour cette nouvelle rentrée scolaire.

La seule ressource de cette association est la subvention de la municipalité ; pas de participation des familles.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'octroyer pour le paiement des licences USEP 2011-2012 une subvention de 500 €.

Une demande sera par ailleurs adressée par Mr Michel GODELU à la présidente de l'association afin que les statuts déposés en septembre 2000 soient appliqués ou revus.

- Convention Ecole et Cinéma

Mr Michel GODELU demande que la convention mettant à disposition de l'école d'Allouis la salle polyvalente d'Allogny, dans le cadre du projet « Ecole et Cinéma » soit renouvelée pour trois séances sur l'année scolaire 2011-2012.

La demande est acceptée à l'unanimité.

- Feuille d'Informations Municipales

Mr Michel GODELU informe que la feuille d'Informations Municipales de septembre 2011 a été distribuée.

- Défibrillateur

Mr Michel GODELU informe que le défibrillateur installé jusqu'ici dans l'entrée de la Maison des Associations a été déplacé sur le mûr extérieur de la mairie côté rte d'Henrichemont pour être ainsi à disposition de la population en cas de nécessité.

Ce défibrillateur est relié au service des pompiers dès l'ouverture du boîtier.

VOIRIES – TERRAINS COMMUNAUX :

Mr Alain THEBAULT fait un point sur les travaux en cours :

- chemin des Trembles : réalisé
- busage des fossés de la rue du Parc : vont débiter

Mr Alain THEBAULT informe que c'est l'entreprise BRANGER qui a été retenue pour les travaux de dessouchage sur la zone boisée destinée à l'implantation de la future station d'épuration pour un montant de 8 000 € HT.

Mr le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal de la lettre adressée par Mr HUSSET.

Mr le Maire rappelle que les travaux de sécurité prévus (sécurisation de l'entrée de l'école route d'Henrichemont, arrêt de bus place de l'abreuvoir, route de Vierzon et rue du Parc) sont à réaliser sur les années 2011 à 2014 et que ceux-ci sont liés à l'obtention des subventions demandées à la Préfecture.

SCOLAIRE ET SOCIAL :

Madame Jacqueline ROUAULT fait un point sur la rentrée scolaire de septembre :

- à noter une hausse de l'effectif puisque l'école compte cette année 100 enfants.
- Une nouvelle enseignante au niveau de la classe maternelle en la personne de Mlle TRAN.
- 47 enfants inscrits à l'année au niveau de la cantine
- 25 inscrits à l'année pour la garderie du soir

- Ecole Numérique

Le matériel est en cours d'installation par la société MEDIASELF pour un coût de 24 880 € subventionnés à hauteur de 60% par des subventions du pays de Bourges et de la Préfecture dans le cadre de la dotation aux Territoires Ruraux.

Mr le Maire informe qu'il a reçu l'assurance de Mr l'Inspecteur d'Académie que les enseignantes de l'école recevraient la formation nécessaire à l'utilisation pédagogique de ce nouvel outil informatique.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

- Etat des finances

Mr André PACYNA donne l'état des finances du budget assainissement au 30 août 2011.

- budget d'exploitation : - 12 840,93 €
- budget d'investissement : + 104 554,36 €

- Rapport DDT 2010

Sur proposition de Mr le Maire :

- la précédente délibération du 24 juin 2011 est annulée à l'unanimité
- le nouveau rapport transmis par la DDT est voté à l'unanimité

- Rapport VEOLIA 2010

Sur proposition de Mr le Maire, le rapport VEOLIA est voté à l'unanimité.

Mr André PACYNA fait un point sur les travaux en cours de réparation du réseau d'eaux usées.

Une présentation des projets de nouvelle station d'épuration doit être faite à la commission assainissement par le Maître d'œuvre IRH après la fin des travaux de dessouchage.

Concernant le choix d'un nouveau fermier, trois candidats ont été reçus, à savoir

- SAUR
- VEOLIA
- Lyonnaise des Eaux

Mr le Maire informe que les négociations se poursuivront jusqu'au vendredi 23 septembre 10 heures.

AFFAIRES EXTERIEURES :

- Eau Potable

Mr le Maire fait un point sur le cas de Mr PERRINET qui n'est pas relié au circuit d'adduction d'eau potable et pour lequel des livraisons hebdomadaires d'eau sont réalisées par les employés municipaux.

Le SIAEP de Vignoux sur Barengeon est saisi de cette situation.

- Rapport SIAEP 2010

Sur proposition de Mr le Maire, le rapport du SIAEP pour l'année 2010 est voté à l'unanimité.

- Prix de l'Eau Potable

Mr le Maire demande à la commission assainissement de prendre en charge la révision du prix de l'eau potable à appliquer au 1^{er} janvier 2012.

- Pays de Bourges

Dans le cadre de l'opération « Plantons le décor », Mr le Maire demande l'autorisation au conseil municipal d'accepter la proposition du Pays de Bourges pour 2 opérations d'implantations d'arbustes prévues place de l'abreuvoir et à l'Heure Bleue.

- SDE

Mr le Maire donne lecture du projet de convention entre le Syndicat Départemental d'Electrification (SDE) et le Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration et l'Assainissement de la Vallée de l'Yèvre (SIAVVY).

Le SDE, maître d'ouvrage de la numérisation du cadastre, est le référent et le coordonateur de la diffusion du dit cadastre.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la communication du cadastre numérisé au SIAVVY.

- SAFER

Mr le Maire présente aux membres du conseil municipal plusieurs opérations de ventes de terrains sur notre commune.

- Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Vallée du Barengeon

Mr le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur l'adhésion de Communauté de Communes en Terres Vives à ce syndicat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Eclairage Public

Mr le Maire informe de conseil municipal de la demande écrite de Mr DAGOIS pour un point lumineux supplémentaire.

Après en avoir délibéré et suite aux explications de la commission voirie, la demande est rejetée à l'unanimité.

- CCTV

Mr le Maire informe le conseil municipal des différents points abordés lors du conseil communautaire de la CCTV du 13 septembre dernier et de l'ambiance générale au cours de cette réunion.

Suite à cette réunion, Mr Daniel GODIN, Président de la CCTV, a décidé de provoquer une réunion de réflexion sur les orientations de la CCTV le mardi 27 septembre.

Afin de préparer une position commune des représentants de la commune d'Allogny, une réunion de travail est programmée le jeudi 22 septembre à 18 heures en mairie d'Allogny pour tous les conseillers municipaux.

- ELECTIONS

Mr le Maire informe que la commune d'Allogny a transmis réglementairement, à la demande du Parti Socialiste, la liste des électeurs de notre commune.

Mr Michel GODELU demande que les séances du conseil municipal soient décalées dans la soirée.

Après en avoir délibéré, la prochaine séance de conseil municipal sera programmée à 20 heures.

La séance est levée à 22 heures.